

LES AIDES SOCIALES ET FINANCIÈRES

POUR LES
**COLLÉGIENS
& LYCÉENS**

**BOURSES
NATIONALES**
PRIMES À L'INTERNAT
**BOURSES DES DÉPARTEMENTS
ET DE LA RÉGION**
FONDS SOCIAUX

Photos réalisées avant la crise COVID-19. Continuons de respecter les gestes barrières, portons un masque lorsque cela est nécessaire.

Rendez-vous sur :
ac-normandie.fr

RUBRIQUE → SCOLARITÉ • ÉTUDES → VIE DE L'ÉLÈVE → ACTION SOCIALE ET AIDES FINANCIÈRES

AIDES AU COLLÈGE



Pour qui ?

Où s'informer ?

➤ BOURSE NATIONALE DE COLLÈGE	Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.	Auprès du secrétariat du collège. Dossier à constituer en septembre
➤ PRIME À L'INTERNAT	Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale de collège.	Le service des bourses met en place cette prime automatiquement dès l'affectation à l'internat
➤ FONDS SOCIAL COLLÉGien	Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité (<i>demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires...</i>).	Auprès du secrétariat du collège



➤ BOURSES DES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX

• Calvados, Eure, Manche, Orne.

Les élèves scolarisés dans les départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche et de l'Orne ont droit à une bourse proposée par le département sous conditions de ressources de la famille. Au même titre que la prime à l'internat, la mise en œuvre est automatique. Il n'y a pas de dossier complémentaire à constituer.

• Seine-Maritime.

Pour les élèves scolarisés dans le département de la Seine-Maritime y compris non boursiers, il existe des aides pour la restauration et l'internat (ACRI). Les familles doivent constituer un dossier auprès du département. .

Où s'informer ? www.seinemaritime.fr ➤ Rubrique "Aide aux collégiens"



➤ ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE

La Caisse d'Allocations Familiales verse aux familles des élèves de 6 à 18 ans cette allocation. La CAF effectue directement le versement en fonction des revenus des parents.

Où s'informer ? www.caf.fr



AIDES AU LYCÉE*

*Certains dispositifs concernent aussi le post-bac.



	Pour qui ?	Où s'informer ?
➤ BOURSE NATIONALE DE LYCÉE	Les élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond.	Auprès du secrétariat du lycée. Dossier à constituer en mai-juin et/ou septembre
➤ BOURSE AU MÉRITE	Les élèves boursiers ayant obtenu une mention bien ou très bien au Diplôme National du Brevet.	Cette bourse est mise en place automatiquement
➤ PRIME À L'INTERNAT	Les élèves bénéficiant d'une bourse nationale de lycée.	Cette prime est mise en place automatiquement dès l'affectation à l'internat
➤ PRIME D'ÉQUIPEMENT	Les élèves de première année de certaines spécialités de CAP de BAC professionnel, de BAC technologique ou de BTS.	Auprès du secrétariat du lycée.
➤ BOURSE POUR LES 16-18 ANS	Les jeunes qui ont suspendu leur formation et qui reprennent des études à finalité professionnelle. (versée en complément de la bourse nationale).	
➤ FONDS SOCIAL LYCÉEN	Aides ponctuelles pour des frais liés à la scolarité (demi-pension, sorties et voyages scolaires, fournitures scolaires..).	



➤ **FONDS SOCIAL RÉGIONAL**

En complément du fond social lycéen, des aides ponctuelles peuvent être versées par la région pour des frais liés à la scolarité. **S'informer** : auprès du secrétariat du lycée.

➤ **ATOUTS NORMANDIE**

Pour les élèves de 15 à 25 ans, il peut être proposé une aide pour des achats de livres scolaires. Pour les filières professionnelles, des équipements de protection individuelle ou des tenues professionnelles peuvent être proposés. **S'informer** : www.atouts.normandie.fr

➤ **PASS MONDE**

Dispositif destiné aux 15-25 ans pour des séjours d'études à l'étranger s'inscrivant dans un parcours de formation. **S'informer** : www.atouts.normandie.fr

➤ **ATOUMOD**

Possibilité donnée aux jeunes de n'utiliser qu'une seule carte pour tous les déplacements en Normandie. **S'informer** : www.normandie.fr/tarifs-et-achats

☉ **CAF ALLOCATION DE RENTRÉE SCOLAIRE**

La Caisse d'allocations familiales verse cette allocation aux familles des élèves de 6 à 18 ans. La CAF effectue directement le versement en fonction des revenus des parents.
S'informer : www.caf.fr

☉ **CROUS BOURSE · LOGEMENT · RESTAURATION**

Pour les étudiants en BTS et classes préparatoires, il existe de nombreuses aides. Bourses, aides au logement, restauration.. **S'informer** : www.crous-normandie.fr



AUTRES AIDES DISPONIBLES

- RENSEIGNEZ-VOUS AUPRÈS DE LA MAIRIE DE VOTRE LIEU DE RÉSIDENCE
- CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) ;
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ;
- COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ;
- COMMUNAUTÉ URBAINE ;
- ASSOCIATIONS DIVERSES.

DES QUESTIONS ?

Pour toute question sur les aides, vous pouvez vous adresser au service social de votre établissement :

CONTACTS BOURSES

- LE SERVICE DES BOURSES NATIONALES
Calvados, Manche, Orne
dsden50-boursiers@ac-normandie.fr
- Eure, Seine-Maritime
sab@ac-normandie.fr

SIMULATEUR D'AIDES À DESTINATION DES JEUNES

Trouver en quelques clics les aides auxquelles les jeunes ont droit.

Où s'informer ? gouvernement.fr/testez-le-simulateur-d-aides-a-destination-des-jeunes

RETROUVEZ
ÉGALEMENT

LES AIDES
SOCIALES
ET
FINANCIÈRES
POUR LES
LYCÉENS
& ÉTUDIANTS

BOURSES
NATIONALES
PRIMES À L'INTERNAT
AIDES DES DÉPARTEMENTS
ET DE LA RÉGION
FONDS SOCIAUX
CROUS

